



PLOEMEUR le 20 /02/2018

REUNION DU BUREAU DE L'AEP DU 12 FEVRIER A 10 HEURES DANS
LA SALLE COMMUNALE DU FORT BLOQUE.

Etaient présents : Marie Claude SUCCAR- Eliane LE HUNSEC – Christine
LE NORMAND –Simone LE POGAM –Emmanuelle RAOUL –Joseph LE
STRAT – Pierre GOURVITZ.

Excusé : Jean Claude BARAN

1- CONSTITUTION DU BUREAU 2018

Président GOURVITZ Pierre

Vice-présidente.....LE NORMAND Marie- Christine

Secrétaire.....SUCCAR Marie-Claude

Secrétaire-adjointe.... LE PAUGAM Simone

Trésorière..... LE HUNSEC Eliane

Trésorier –adjoint LE STRAT Joseph

LES COMMISSIONS :

Gestion des évènements : RAOUL Emmanuelle
RIEANT Henny

Travaux et environnement : LE STRAT Joseph
BARRANT Jean-Claude

Site Internet : LE NORMAND Marie-Christine
Avec l'aide bénévole de MOELLIC Hervé.

2- PROBLEME DU SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION :

Impossible à la salle communale actuelle (ancienne cantine de l'école) car trop récemment ouverte aux associations et susceptible de retrouver sa première destination .
Impossible aussi chez l'un des membres du bureau (réponse de la Préfecture).

- *PROPOSITION :*

Demande sera faite aux responsables des Tamaris de bien vouloir nous accorder la possibilité de localiser notre siège social en leurs locaux.
Idée acceptée, par vote, à l'unanimité.

- *ADHESION :*

Les adhérents à ce jour : 74 dont 13 nouveaux...

C'est peu par rapport à l'actuelle population du village...

Il faudrait :

- un renouvellement par des jeunes apportant des idées nouvelles et d'autres compétences ;
-relancer ceux qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion...

-se rapprocher des autres associations (en particulier des Plaisanciers, du Sémaphore....des groupes sportifs) pour additionner forces et compétences comme lors de la Fête des Cinq Ports de l'été dernier.

Le compte rendu sera envoyé à tous les adhérents ayant donné leur adresse courriel (mail) afin qu'ils puissent faire passer le message...

Christine fait le point sur le renouvellement et la prochaine ouverture du
SITE INTERNET du Fort-Bloqué.

C'est un espace gratuit sur lequel chacun (e) pourra trouver des renseignements divers classés par rubrique et avec archivage...

sur les activités :marche, pêche à pied, voile, char à voile, cerf-volant , espace balisé pour les planchistes et surfeurs.....le longe-côte...

sur les commerces : La biscuiterie du Fort-Bloqué ; le restaurant –pizzeria ; la pizzeria ;la boulangerie-pâtisserie ; le salon de coiffure,Le bar / tabac/ journaux/livres/ La Française des jeux et autres PMU aux Tamaris, le petit marché du vendredi sur la place des Goémoniers face à la mer,....

Le logo d'ouverture est changé et les photos se renouvellent...Chacun peut en faire parvenir à la responsable pour alimenter la diversité.

3- DONNER UN NOM A LA SALLE

tout un chacun peut faire des propositions

ex : noms de femmes liées à la mer ;ou d'écrivains ; ou de peintres...ou...

Une feuille circulera pendant le repas du 17 février sur laquelle chacun pourra noter son choix...

ORGANISATION DU REPAS

Emmanuelle et Henny seront les maîtresses d'œuvre de ce moment de convivialité et de joie !!!

Apéritif avec des biscuits et amandes diverses ;

plat de résistance : jambon à l'os grillé au barbecue avec écrasé de pommes de terre et mogettes cuisinées –maison accompagnés d'une sauce au poivre : le tout cuisinés par le traiteur du village :Marmiton ;

le pain : baguettes campailou venant du Fournil du Fort Bloqué ;

dessert : kouign'aman Keragan : gâteau original créé et préparé à la Biscuiterie du Fort – Bloqué .

47 personnes se sont déjà inscrites pour le repas. Pour des raisons de place il ne sera pas possible de prendre d'autres invités

Les décorations de table se feront à partir des plantes et fleurs cueillies chez les uns et les autres.

Les chanteurs –accordéonistes seront de nouveau avec nous ...

Ils viennent bénévolement et sont nos invités au repas....

QUESTIONS DIVERSES ABORDEES

1-LES SUBVENTIONS :

accordées par notre association dont le nom complet est :Association pour l'Environnement et la Promotion du Fort-Bloqué et des Villages environnants.

- A Une subvention est accordée au Café-lecture de l'AEP de 100 euros/an pour l'achat de certains ouvrages ...

En cas de demande de dépassement , la décision sera prise en fonction du budget

...

- B-Est accordée une subvention de Deux cents euros à l'association de lutte contre le cancer La LITTORALE .

2- ENVIRONNEMENT

:

A- Les panneaux précisant et expliquant pourquoi il est interdit :

-de piller les galets, le sable, sur les plages,

-de récolter les algues, laisses et goémons, ont été très abîmés par les tempêtes et certains ont même disparu...

B- les trous sur les routes et les espaces publics :

-les ouvriers de la mairie bouchent les trous mais c'est un travail permanent.

A signaler : sur Saint Adrien, sur la piste cyclable, trois gros trous se sont formés...

C -le problème de la pollution toxique de l'étang de Lannéec à la fin de l'été dernier :un article a été publié dans Ouest France et des avis municipaux affichés sur le Fort Bloqué pour avertir la population de la dangerosité de cette pollution .

Une rencontre de hasard avec des techniciens du laboratoire de recherche de Rennes venus travailler sur le débit de l'étang ont expliqué que cela risquait de se reproduire en cas de grosse chaleur si les autorités compétentes et les responsables ne mettaient pas en place une intervention de nettoyage .

Que sont devenues les anguilles ?

L'UNIVEM (Union pour la Mise en Valeur du Morbihan) a t'elle un rôle possible à jouer ?

D-PROBLEMES DU QUOTIDIEN

Les voitures garées sur les trottoirs.

Les chiens laissés en liberté sans accompagnement de leur maître.

Les déjections canines.

Les déchets sur plages et rues...

Les limitations de vitesse non respectées...

L'absence de jeux sur la plage pour les plus jeunes enfants.

Bonne lecture

M. C. SUCCAR la secrétaire de séance.